EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 39

AIDE À LA CRÉATION

Une commission, présidée par Isabelle Lavest, adjointe à la culture, s'est réunie les 5 et 6 janvier 2016 afin d'examiner les dossiers d'aide à la création et recevoir tous les porteurs de projets.

Le crédit disponible s'élève à 90 000 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

Catégorie B : Projets portés par des professionnels reconnus

COMPAGNIE DF **8 000 €**

La Compagnie Dramatique DF propose d'organiser en 2016 un cycle de lectures à la Cour des trois Coquins, intitulé « Lectures en scène ». Ce programme sera composé de 9 lectures (14 représentations), dont *Soumission* de Michel Houellebecq (janvier 2016), *La dernière lettre* de Vassili Grossman (février 2016) et *La vie matérielle* de Marguerite Duras (mars 2016).

Ces lectures, programmées le dimanche, contribuent à faire vivre la Cour des trois Coquins et répondent également à l'une des demandes émanant des États Généraux de la Culture concernant une plus grande ouverture des équipements de spectacles les dimanches.

Le budget prévisionnel est estimé à 17 550 €.
La subvention sollicitée est de 8 000 €.

ZUMAYA VERDE **6 000 €**

La compagnie Zumaya Verde est en cours d'élaboration d'une création autour des femmes en Amérique latine. Cette création prend pour appui les œuvres et la vie de Frida Kahlo, Violeta Parra, Daborah Arango et Rogoberta Menchu. Ces quatre femmes à la fois peintres, poétesses et militantes sociales, servent de source d'inspiration pour aborder des thèmes forts comme la colonisation, le capitalisme ou l'oppression sociale.

Des diffusions du spectacle sont prévues à Billom ainsi qu'à la Cour des Trois Coquins.

Le budget prévisionnel est estimé à 41 830 €.
La subvention sollicitée est de 6 000 €.

ETC...ART **5 000 €**

Troisième volet d'un triptyque autour du thème des femmes, après « Marie Bizarre » et « La Méprise », la compagnie propose « Bord de mère », une création sur le thème plus particulier de la relation mère-fille.

Il existe des mères défaillantes, dont la littérature donne beaucoup d'exemples. Il y a aussi des mères tellement absorbées par leur rôle qu'elles n'en sont plus des femmes. Entre les deux, bien des situations sont possibles. Y a-t-il une relation mère-fille idéale ? Existe-t-il même une relation mère-fille

« normale » ? Pour questionner cette relation, Etc..Art a, comme toujours, pris le parti du rire, pour prendre de la distance.

La mise en scène sera assurée par Jean-Luc Guitton.
Des dates de diffusion sont prévues au Bien-Assis à Clermont-Ferrand.

Le budget prévisionnel est estimé à 45 000 €.
La subvention sollicitée est de 9 000€.

COMPAGNIE LES OBSTINES **6 000 €**

Le spectacle « Les aventures de Magnifico » a été créé par la compagnie Athra en 1996. Ce spectacle a énormément tourné durant 20 années, en France et à l'étranger, devenant le spectacle phare de la compagnie.

Aujourd'hui, la compagnie effectue une « passation » à Constance Mathillon et à la compagnie Les Obstinés, qui souhaite créer une suite, intitulée « Les Nouvelles aventures du Magnifico ».

Dans ce nouvel opus du spectacle, Constance Mathillon souhaite projeter les héros populaires d'une histoire d'amour à la « Roméo et Juliette » dans notre époque et les doter de préoccupations contemporaines, afin de leur faire porter un regard désordonné et critique sur notre société.

Les comédiens prévus pour cette création sont Fabien Grenon et Laura Glutron. La mise en scène sera assurée par Constance Mathillon, assistée d'Olivier Papot de la compagnie Athra.

Le budget prévisionnel est estimé à 59 872 €.
La subvention sollicitée est de 10 000 €.

COMPAGNIE LA LUNE ROUGE **8 000 €**

« Adrénaline », c'est l'histoire d'une femme qui a peur de tout. Les informations, la crise, la pollution, le chômage, les menaces d'attentat, les voisins agressifs, les ingrédients des yaourts aux fruits des supermarchés … Comment vivre au milieu de tant de menaces ? Elle décide de mettre un peu d'ordre dans toutes ses peurs, pour pouvoir rêver l'avenir et respirer. Il lui faut alors aller à la rencontre de ce qui l'effraie …

Florence Bernard portera ce sujet à la scène, le travail se fera à partir d'improvisations, et autour d'un travail gestuel et chorégraphique. Le texte sera en partie écrit d'après des témoignages récoltés auprès de diverses personnes sur le thème de la peur. Ainsi, Florence Bernard souhaite arriver à une parole proche de celle du chœur et associera dans chaque lieu de résidences un chœur d'amateurs.

Plusieurs résidences sont prévues à la Cour des trois Coquins, à Romagnat, à Apchat et à Pont-du-Château et seront accompagnées de diffusion dans ces lieux.

Le budget prévisionnel est estimé à 74 654 €.
La subvention sollicitée est de 8 000 €.

LE CYCLIQUE THEATRE **9 000 €**

« Elle est là », d'après un texte de Nathalie Sarraute, sera une co-réalisation du Cyclique Théâtre (Bruno Marchand) et de la Compagnie de l'Abreuvoir (Patrick Peyrat).

Dans ce texte, Nathalie Sarraute parle de l'intolérance à l'autre, celui qu'on ne comprend pas et que l'on refuse, et qui provoque le repli sur soi. Elle parle du danger de la tentation de persécuter les différences afin de préserver son identité, en un mot, de la crise du « vivre-ensemble ». Ayant perçu dans cette pièce une problématique fondamentale, Bruno Marchand et Patrick Peyrat ont eu l'envie de parler d'une seule voix et de monter ce texte ensemble.

Plusieurs résidences de création sont programmées à Aubusson (scène nationale), Cusset (scène conventionnée), Sémaphore à Cébazat (scène conventionnée) et à la Cour des Trois Coquins.

Plusieurs dates de diffusion sont prévues en région, et à la Cour des trois Coquins.

Le budget prévisionnel est estimé à 46 600 €.
La subvention sollicitée est de 9 000 €.

COMPAGNIE LE SOUFFLEUR DE VERRE 6 000 €

La compagnie Le Souffleur de Verre propose un spectacle jeune public, d'après Oliver Twist de Charles Dickens. Oliver Twist est un enfant des rues, orphelin, qui échoue à l'hospice et subit privations et mauvais traitements. Malgré cela, l'enfant va résister, survivre, et échapper à sa condition de victime pour trouver la liberté. Oliver Twist raconte la lutte universelle d'une humanité qui cherche à se tenir debout, à s'ériger, à se sauver du sarcasme.

La mise en scène sera réalisée par Julien Rocha et Cédric Vechembre. Une création musicale et sonore originale sera réalisée par Benjamin Gibert pour cette création.

La compagnie mène d'ores et déjà des actions de médiation dans des écoles autour du texte de Dickens (Chambon-Fougerolles, Sorbiers).

Une programmation est prévue dans le cadre de Graines de spectacles en février 2017. Préalablement, une période de résidence sera organisée à l'Espace Nelson Mandela avec des actions de médiation en direction des centres de loisirs de Clermont-Ferrand.

Le budget prévisionnel est estimé à 70 500 €.
La subvention sollicitée est de 6 000 €.

COMPAGNIE ATHRA 10 000 €

« Les années », d'après le roman d'Annie Ernaux, sera la prochaine création de la Compagnie Athra. Son dernier spectacle, « Les Yeux ouverts », d'après des textes de Camille de Toledo, faisait le constat d'une société désabusée et sans perspectives d'avenir. Avec « Les années », il s'agit d'observer à travers une destinée individuelle comment cet état du monde a affadi, dévitalisé, vidé de son sens la notion de valeurs.

Béatrice Chatron sera seule au plateau, accompagnée d'une bande son, d'archives visuelles et sonores et d'un jeu d'enfant. La compagnie souhaite créer une « forme de proximité » pouvant jouer partout, et une forme pour les théâtres, pour les lieux équipés. Des dates sont prévues en région sachant que la date de diffusion des spectacles à Clermont-Ferrand reste à définir.

Le budget prévisionnel est estimé à 50 234 €.
La subvention sollicitée est de 10 000€.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 mars 2016

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe chargée de la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST